

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:*  
**Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels en liquidation, Lausanne**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 21.02.2008
4. *Echéance de préavis des créances:* **15.05.2008**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*  
Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels en liquidation, c/o Philippe Braunschweig, avenue de Blonay 25, 1800 Vevey
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Conformément à l'article 745 al. 3 CO, l'association se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Roland Rochat, Notaire  
1002 Lausanne

(04424626)